

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du jeudi 9 juillet 2026

Date de convocation : 19 juin 2026	Nombre de membres { présents : 17 absents : 4
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 22 juillet 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 17
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } – Décision n° B2026-25

OBJET : Financement de la politique SIG départementale pour 2027

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le NEUF du mois de JUILLET, jeudi à 9 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. Jérôme GARDELLE, Président, suite à une convocation du 19 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Jérôme GARDELLE, Président, M. Denis ROUYER, Mme Manon JEPHOS, MM. Clément PIOCHAUD, Patrick ORGERON, Lionel PACAUD et Jean-Pascal CARTRON, Vice-présidents, M. Xavier COLLIGNON, Mmes Elisa RATISKOL et Vanessa PARENT, M. Jean-Paul GOUSSARD, Mmes Dominique BERNAZEAU et Martine DURVAUX, MM. Jean-Jack AUBOYER, Sylvain LESPINASSE, Alain KINDER et Xavier LANNELONGUE.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Thierry LESAUVAGE et Jean-Marie PETIT, Mme Marcelle LYONNET.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Céline KLINUSKI (démissionnaire).

M. Sylvain LESPINASSE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



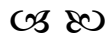
M. le Président explique que, depuis de nombreuses années, la dynamique collective charentaise-maritime autour de l'information géographique, Géo17, portée par Soluris (et dont le SDEER est un partenaire historique), repose sur le soutien financier de ses adhérents.

Les services apportés par Géo17 sont nombreux et multiformes : mutualisation d'ingénierie, expertise, partage de données, ateliers thématiques, retours d'expérience sur les politiques publiques, veille technique et juridique, contrôle et correction de données, mutualisation d'outils spécifiques, animation de réseaux d'agents...

Pour l'année 2027, selon le canevas de contributions décidé par Soluris, la participation du SDEER à Géo17 se monterait à :

- 100 euros pour l'adhésion à Géo17 ;
- 8 500 euros pour la participation aux services communs de Géo17 ;
- 1 815 euros pour l'accès à l'application de consultation de la base cadastrale ;
- 4 000 euros pour l'accès à PILDOM, l'application de pilotage du domaine public pour la coordination de travaux et les besoins de mise à jour du PCRS.

M. le Président propose au Bureau de se prononcer sur l'engagement du SDEER dans Géo17 pour 2027.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Accepte le niveau d'engagement du SDEER dans la politique SIG départementale pour 2027, tel qu'il lui a été présenté ;

2 - Mandate M. le Président pour signer tout document ou toute convention en ce sens.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
Jérôme GARDELLE*

*Le Secrétaire de séance,
Sylvain LESPINASSE*